

HAKUNA MATATA

Assemblée Générale du 18 juin 2011

Votants : 25 présents + 16 pouvoirs, soit 41 votants sur 67 adhérents à jour de cotisation au 18 juin 2011.

Le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale est ouverte à 11h.

Rapport moral

Présenté par Marie-Hélène Schlierer, présidente.

Bonjour à tous, et un grand merci pour votre présence à cette assemblée générale, la 9e dans l'histoire d'Hakuna Matata.

En premier, je tiens comme chaque année à remercier vivement le soutien que nous apportent les adhérents, les donateurs, les sympathisants. Grâce à leur confiance et leurs contributions diverses, cette année 2010 a marqué une nouvelle étape dans l'histoire d'Hakuna Matata. L'importance des fonds récoltés nous permettent le lancement de nouveaux projets conséquents, car pour la première fois, des projets concernent d'autres investissements que sur l'école Tulia Moyo (hormis deux tanks que nous avons installés à l'automne 2009). Un merci particulier aux familles de la paroisse St Michael, à l'école de danse CDFD de Dardilly, à l'école Grundschule de Karlsfeld, à la société Adequate Solutions et à l'association d'adoption Regards du Monde suite à leur dissolution. Tous nous apportent un grand coup de pouce à la réalisation et la poursuite de nos actions.

A l'école Tulia Moyo, nous voyons avec fierté le chemin parcouru par les petits écoliers. Ils ont grandi, et maintenant, 18 d'entre eux ont pu atteindre le niveau 8, le dernier niveau du cycle primaire au Kenya. Il est sûr que tout l'investissement qu'il a été possible de faire dans cette école -le tout premier projet d'Hakuna Matata- a beaucoup contribué à l'épanouissement des écoliers. Travailler dans de bonnes conditions est un encouragement à s'accrocher, et nous sommes très heureux de ces résultats.

En 2010, grâce en particulier à l'apport financier des familles munichoises, nous avons commencé à réfléchir à de nouveaux projets, dont celui d'un dispensaire dans le village de Majengo Mapya, région de Magangwani. Mireille vous en parlera plus dans son rapport d'activités.

Le choix d'un dispensaire est stratégique : avec l'éducation, la santé représente une grande priorité au Kenya. Le dispensaire profitera aux enfants, et bien sûr également à leurs familles. Ce choix entre tout à fait dans les objectifs qu'Hakuna Matata s'est donnés.

L'importance de nos ressources financières nous permettent d'envisager d'ores et déjà d'autres projets après le dispensaire. Les besoins ne manquent pas, nos correspondants Mireille et Dominique-Ali ont déjà repéré des actions possibles.

Afin de garder toute l'efficacité nécessaire à la gestion de l'argent que vous nous confiez à travers vos adhésions et vos dons, les membres du conseil d'administration ont décidé de se retrouver encore plus fréquemment dorénavant. Vous pouvez compter plus que jamais sur notre dynamisme pour mener à bien les projets au Kenya.

Notre site internet est en refonte ; il sera plus agréable à consulter pour vous tenir au courant de la vie d'Hakuna Matata.

Au nom de tous les membres administrateurs, merci à tous pour votre intérêt et votre confiance.

Vote du rapport moral : 41 « pour ». Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités 2010

Présenté par Mireille Bazan, vice-présidente et correspondante au Kenya

Tout d'abord, parlons des manifestations en France :

Deux marchés ont eu lieu en 2010 : celui de la fête de la grenouille, à Yzeron, et celui de Francheville, début décembre. Je n'étais ni à l'un ni à l'autre (vous savez que je ne viens qu'au printemps de chaque année), mais

je sais que celui de la grenouille méritait bien son nom car il tombait des cordes ce jour-là ! La recette a donc été très modeste.

Le marché de Francheville a rapporté une faible recette aussi. Tout cela nous confirme que les marchés ne représentent pas pour nous des opérations très intéressantes. Nous y avons de la concurrence « africaine » et globalement, le public achète moins d'objets artisanaux.

En mai 2010, nous avons organisé un repas au profit de notre association. Cette fois-ci, le « biriani » était à l'honneur. Beaucoup d'entre vous se rappellent de ce bon moment, car il faisait suite à l'assemblée générale de 2010, organisée chez Bernadette et Pierre Perret. Le bénéfice de ce repas a profité à notre association.

En juin 2010, nous avons dansé au bal folk animé par le groupe très sympathique « Trad'Hora », dont fait partie Gérard ici présent. Toutes les entrées ont été reversées à Hakuna Matata.

Tout comme en 2009, nous avons vendu, également en juin, des programmes de danse de l'école CDFD de Dardilly. Cela a été possible grâce au talent de Babeth, qui a créé le visuel de ces programmes, au grand bonheur de la directrice de l'école, Isabelle Lorenzen.

Babeth avait déjà réalisé le Livre de recettes de cuisine kenyane, et je peux vous dire qu'il a grand succès auprès des touristes à qui je peux le vendre au Kenya.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ces opérations intéressantes pour Hakuna Matata.

Côté Kenya :

A l'école Tulia Moyo, nous avons en 2010 fini la pose du galana (sol en pierre) dans le nouveau bâtiment et l'avons intégralement équipé en mobiliers divers.

Comme Marie-Hélène vous l'a dit, nous sommes fiers des résultats scolaires des 18 élèves en classe 8, et eux-mêmes sont très fiers !

En 2010, l'école Tulia Moyo présentait pour la première fois ses 18 élèves de niveau 8 à l'examen du KCPE : Kenya Certificat Primary Education. Le meilleur élève a réussi avec 15,80 de moyenne sur 20. Le moins bien placé avait tout de même la moyenne : 10,40 sur 20.

En 2010, voici la répartition des élèves à Tulia Moyo, très bien installés du fait de l'agrandissement des locaux :

35 enfants de 3 à 6 ans (3 niveaux, 2 professeurs), 13 enfants de 7 ans, 18 enfants de 8 ans, 11 enfants de 9 ans, 15 enfants de 10 ans, 17 enfants de 11 ans, 20 enfants de 12 ans, 11 enfants de 13 ans et 18 enfants de 14 ans. Soit un total de 9 classes représentant en tout 158 enfants.

Chaque classe a son professeur. Concernant l'équipe de direction : ayant des problèmes de santé, la directrice Cherry est maintenant bien secondée par Mademoiselle Emily, son adjointe, et Monsieur Robinson, responsable pédagogique.

Quelques mots sur 2011 :

Depuis le début de l'année, nous avons continué des réalisations sur l'ancien bâtiment de Tulia Moyo : nous avons rénové les sols de deux classes en galana. Et d'ici septembre, nous aurons terminé pour ce bâtiment tous les sols restants : encore deux classes, la salle des professeurs et le soubassement de la façade avant.

Nous sommes en cours de lancement du dispensaire, un beau projet très utile aux nombreux habitants de Majengo Mapya, dans la région de Magangwani. Ce village, pourtant très grand, n'en était pas équipé. Il est attendu avec impatience par la population.

Tous ces actions (l'école, le dispensaire) nous permettent de démarrer des réalisations qui, sans notre aide, ne pourraient pas voir le jour. Nous ne souhaitons pas assister les Kenyans, mais les aider à concrétiser leurs projets. Par exemple, des petites écoles très démunies existent, de l'initiative des Kenyans. Mais nous pouvons y apporter toutes les améliorations nécessaires. Cela est le cas, par exemple, à Mbuta Village.

Vote du rapport d'activités : 41 « pour ». Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2010

Présenté par Nicole Valette, trésorière

Le résultat 2010 est de 7807,37 €

Les recettes : 11941,74 €

(adhésions et dons 7425,95 €, ventes diverses 1076,50 €, divers 3334,61 €, intérêts bancaires 104,68 €)

Les dépenses : 4134,37 €

(frais divers 1908,26 €, virements faits au Kenya 2174,11 €, marchés 52 €)

Résultats années précédentes : 2696,34 €

Résultat année 2010 : 7807,37 €

Résultat cumulé : 10503,71 €

Compte courant 1463,07 € / Compte de dépôt 8676,53 € / Caisse 364,11 €

Total de **10503,71€**

Vote du rapport financier : 41 « pour ». Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Elections du conseil d'administration

Les administrateurs sortants sont au nombre de 8 : Monique Bouvy, Martine Faure, Elisabeth Morlet, Marie-France Rebaudet, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Gérard Simon et Nicole Valette.

Administrateurs non sortants cette année : Bernard Bouvy et Bernadette Perret.

Est démissionnaire : Bernadette Perret.

Se représentent au conseil d'administration : Monique Bouvy, Elisabeth Morlet, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Gérard Simon et Nicole Valette.

Deux nouvelles candidatures : Irène Naslès et Julien Ranc.

Elections des membres du conseil d'administration : les 8 candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc constitué des 10 membres suivants :

Mireille Bazan, Bernard Bouvy, Monique Bouvy, Elisabeth Morlet, Irène Naslès, Julien Ranc, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Nicole Valette et Gérard Simon.

L'assemblée générale est levée à 12h30